

# Rapport annuel 2014

Administration :

**Fondation collective Symova**

Beundenfeldstrasse 5  
Postfach / Case postale 443  
CH-3000 Bern 25

Téléphone 031 330 60 00  
Fax 031 330 60 01

[info@symova.ch](mailto:info@symova.ch)  
[www.symova.ch](http://www.symova.ch)



## Chiffres clefs

		31.12.2014	31.12.2013
<b>Effectif des assurés</b>			
Nombre d'assurés actifs		7'352	7'247
Nombre de rentiers		4'011	3'961
<b>Total des destinataires</b>		<b>11'363</b>	<b>11'208</b>
<b>Nombre de caisses de prévoyance</b>			
		<b>67</b>	<b>68</b>
<b>Données actuarielles</b>			
Fortune de prévoyance disponible	en Mio. CHF	2'556	2'387
Engagements assurés actifs	en Mio. CHF	1'253	1'227
Engagements bénéficiaires de rentes	en Mio. CHF	1'142	1'130
Total des engagements actuariels	en Mio. CHF	2'395	2'357
Ratio Actifs / Rentiers (engagements actuariels)	en %	52.3 / 47.7	52.1 / 47.9
Ratio Actifs / Rentiers (nombre)	en %	64.7 / 35.3	64.7 / 35.3
<b>Degré de couverture consolidé (toutes caisses de prévoyance)</b>	<b>en %</b>	<b>106.72</b>	<b>101.30</b>
<b>Placement de la fortune</b>			
Fortune	en Mio. CHF	2'595	2'433
<b>Performance totale nette</b>	<b>en %</b>	<b>7.23</b>	<b>6.70</b>
<b>Assurance de risque</b>			
Masse salariale assurée	en Mio. CHF	442.9	419.17
Cotisations de risque versées	en Mio. CHF	14.26	14.06
Cotisation de risque moyenne	en %	3.22	3.35
Utilisation lors de survenance de cas de décès et d'invalidité	en Mio. CHF	5.41	4.82
<b>Cotisation de risque moyenne nette</b>	<b>en %</b>	<b>1.22</b>	<b>1.15</b>
<b>Frais de gestion</b>			
Frais de gestion versés	en Mio. CHF	1.90	1.87
Moyenne par destinataire (brute)	en CHF	167.19	166.96
Rétrocession à l'employeur	en Mio. CHF	0.43	0.43
<b>Frais de gestion effectifs par destinataire (nets)</b>	<b>en CHF</b>	<b>129.37</b>	<b>128.47</b>
<b>Bases techniques</b>			
Taux d'intérêt technique	en %	2.75	2.75
Bases techniques actuarielles		LPP 2010	LPP 2010
Rendement attendu	en %	3	3



## Rétrospective

Malgré des tensions géopolitiques à travers le monde et un environnement de taux d'intérêts très bas, les caisses de pensions ont, pour la troisième année consécutive, réussi à atteindre un retour sur investissement très positif. Comparé à d'autres institutions de prévoyance, la performance de la Fondation collective Symova se situe juste en-dessous de la moyenne à 7.23%. Comparé à d'autres institutions de prévoyance, ceci s'explique par une allocation plus faible en obligations (qui ont atteint une très bonne performance) et une quote-part de liquidités plus importante. De plus, la Symova détient un portefeuille immobilier plus important et pour lequel la performance a été inférieure à celle des obligations. Cependant, nous sommes convaincus que dans un environnement de taux d'intérêts faibles, ce portefeuille immobilier plus important influencera de manière positive les rendements futurs.

Afin de remplir ses obligations envers les assurés actifs (taux d'intérêt minimal LPP) et les bénéficiaires de rentes (taux d'intérêt technique de 2.75% et provision pour risque de longévité de 0.4%), une caisse de prévoyance a besoin en moyenne, y compris les coûts de gestion de fortune, d'une performance nominale de 2.80%. Cela signifie, qu'avec une performance obtenue de 7.23% le degré de couverture a été augmenté avec à la réalisation d'un excédent de plus de 4%. Par conséquent, le degré de couverture consolidé est passé de 101.3% à 106.72%. Cependant, la situation financière de chaque caisse de prévoyance est bien plus importante que le degré de couverture consolidé. Le degré de couverture individuel de chaque caisse de prévoyance oscille dans une fourchette comprise entre 90% et plus de 120%. Ceci signifie que toutes les caisses de prévoyance ont atteint le degré de couverture minimal de 89.76%. Il subsistait encore 11 caisses de prévoyance en sous-couverture qui devront être assainies dans les années à venir.

En résumé, le développement durant ces dernières années a été positif pour la Fondation collective Symova. Celui-ci a également été démontré par les communications régulières de comparaisons de performances réalisées par rapport à d'autres institutions de prévoyance. La majorité des caisses de prévoyance ont entre-temps complètement atteint l'objectif de financement, la majorité d'entre-elles ont déjà constitué une partie de leur réserve de fluctuation de valeur et, certaines ont même des fonds libres à disposition. Ceci six ans avant le délai d'assainissement imparti.

## Perspectives

L'année 2015 a difficilement commencé. Le cours plancher de l'Euro a été levé le 15 janvier par la Banque Nationale Suisse (BNS). Après l'annonce de la BNS, ceci a eu pour conséquence, une appréciation de 10 à 20 pour cent du franc suisse par rapport aux plus importantes devises étrangères. De plus, après la décision de la BNS, les rendements des obligations de la Confédération Suisse ne prirent qu'une seule direction : le bas. Une obligation de la Confédération à 10 ans affichait même une performance négative à fin janvier 2015. En deux jours, le Swiss Performance Index a perdu 14%. Durant les 20 premiers jours de la nouvelle année, nous avons perdu environ la moitié de la performance 2014. Entre temps, la situation s'est à nouveau détendue.

Si les taux d'intérêts persistent à leur niveau actuel, le rendement attendu sera inférieur au rendement nécessaire. Concrètement : les engagements ne pourront plus être financés par les rendements des placements. Le Conseil de Fondation abordera de façon intensive cette problématique lors de ses prochaines séances.



## Stratégie de placement

La stratégie de placement est demeurée inchangée par rapport à l'année passée. En toute connaissance de cause, le poids élevé de l'immobilier reste inchangé étant donné que cette catégorie de placement a jusqu'à ce jour réalisé un rendement stable et est supérieur au rendement nécessaire. De plus, le portefeuille immobilier détenu par des fondations de placements est largement diversifié.

La fortune investie par la Fondation collective s'élevait à CHF 2'594.9 Mio. environ à fin 2014.

Catégories de placement	Allocation stratégique d'actifs		Investis au 31.12.2014
	Stratégie	Bandes de fluctuation	
Liquidités	5 %	0 – 10 %	6.30 %
Obligations CHF	29 %	26 – 32 %	26.37 %
Actions Suisse	10 %	8 – 12 %	10.04 %
Actions Etranger	16 %	14 – 18 %	16.45 %
Actions marchés émergents	3 %	2 – 4 %	3.22 %
Immobilier Suisse	31 %	28 – 34 %	31.27 %
Immobilier Etranger	2 %	0 – 3 %	2.45 %
Matières premières	4 %	1 – 5 %	3.68 %
Placements chez l'employeur	0 %	0 – 2 %	0.22 %
	100 %		100.00 %

## Performance 2014

Tout comme en 2012 et 2013, le marché suisse des actions a en 2014 également réalisé un résultat très positif. Du point de vue d'un investisseur suisse, les principaux indices boursiers mondiaux étaient également positifs. L'indice MSCI World Index en CHF a réalisé en 2014 une performance de 17.87%. Les taux d'intérêts à long terme ont nettement chuté dans certains pays. Le niveau des taux d'intérêts est encore plus bas en Suisse et au Japon que dans d'autres pays. L'an passé, les devises ont évolué de façon différente envers le franc suisse. L'Euro a perdu 1.89% de sa valeur par rapport au franc suisse, le Dollar américain quant à lui a gagné 11.72%. En raison d'un environnement d'investissement positif, la Fondation collective Symova a réalisé en 2014 une performance globale de 7.23% (année précédente 6.70%). Par conséquent, le rendement attendu de 3% a été dépassé au cours des deux dernières années.

Les différentes catégories de placement ont réalisé les rendements suivants :

Obligations Suisse	6.87 %
Actions Suisse	12.37 %
Actions Etranger	17.95 %
Actions marchés émergents (pays émergents)	8.68 %
Immobilier Suisse	4.95 %
Matières premières	-16.83 %
<b>Performance totale 2014</b>	<b>7.23 %</b>
Benchmark	7.36 %

La performance globale de la Fondation collective Symova a été de 7.23% en 2014 et se situait à 0.13% en deçà de la stratégie mise en place. La différence résulte principalement de l'allocation inférieure en obligations CHF par rapport à l'allocation stratégique. Les investissements immobiliers en Suisse ont également affiché un rendement inférieur à la moyenne. Il convient de noter que le l'indice de référence de 7.36% ne tient pas compte des frais de gestion de fortune, alors que tous les frais de gestion de fortune sont pris en compte dans le calcul du rendement effectif.



## Décompte des frais de gestion

Le décompte ordinaire des frais de gestion présente un excédent de CHF 441'091.

Basé sur les dispositions réglementaires, les éventuels excédents résultant des frais de gestion seront proportionnellement redistribués aux entreprises. Ainsi à fin 2014, un montant de CHF 428'891 a été porté au crédit des réserves de contributions des employeurs des entreprises affiliées.

### Bilan ordinaire

	2014 en CHF	2013 en CHF
Cotisations de frais de gestion	1'899'794	1'871'282
Charges administratives	2'359'629	2'165'990
Déduction de la part des frais de gestion de fortune	-900'926	-718'804
Total charges administratives	1'458'703	1'447'186
<b>Excédent du bilan ordinaire</b>	<b>441'091</b>	<b>424'096</b>

### Décompte global

Bénéfice reporté en début d'exercice	930'000	934'500
Bénéfice bilan ordinaire	441'091	424'096
Produits extraordinaires	0	0
Distribution en faveur des caisses de prévoyance	- 428'891	- 428'596
<b>Bénéfice à reporter</b>	<b>942'200</b>	<b>930'000</b>

Le montant des frais de gestion est inchangé depuis le 1.1.2012 et est basé sur le nombre d'assurés actifs dans une caisse de prévoyance. Les frais se montent à :

Nombre de personnes actives assurées	Module	Cotisation de frais de gestion annuelle par assuré actif	Cotisation de frais de gestion annuelle par bénéficiaire de rente
1 – 9	VK 1	<b>CHF 318.00</b>	CHF 96.00
10 – 49	VK 2	<b>CHF 288.00</b>	CHF 96.00
50 – 99	VK 3	<b>CHF 258.00</b>	CHF 96.00
100 – 249	VK 4	<b>CHF 231.00</b>	CHF 96.00
250 – 999	VK 5	<b>CHF 201.00</b>	CHF 96.00
dès 1'000	VK 6	<b>CHF 174.00</b>	CHF 96.00



## Institution d'assurance

L'institution d'assurance couvre les prestations des cas de prévoyance décès et invalidité (prestations risque). Elle est financée par les cotisations de risque. Par rapport aux probabilités des bases techniques LPP 2010 (base de calcul servant à définir les primes de risque) les prestations effectives en 2014 ont été considérablement plus basses qu'attendues. Il en résulte un excédent total à fin 2014 de CHF 10'372'487. Ce dernier a été porté en compte, proportionnellement aux cotisations risque versées, dans la provision pour changement de base technique des assurés actifs de chaque caisse de prévoyance.

	2014 en CHF	2013 en CHF
Cotisations risque employés/employeurs	14'260'356	14'062'092
Déduction des prestations réglementaires	<u>-5'411'053</u>	<u>-4'824'996</u>
<b>Excédent de cotisations</b>	<b>8'849'303</b>	<b>9'237'096</b>
Constitution (2014) / Dissolution (2013) des réserves	-350'000	9'160'000
<b>Bénéfice de l'activité d'assurance</b>	<b>8'499'303</b>	<b>18'397'096</b>
Rendement du placement de la fortune	2'045'384	2'648'052
Achats dans l'institution d'assurance	0	1'983'022
Constitution (2014) / Dissolution (2013) de la réserve de fluctuation de valeur	<u>-46'200</u>	<u>1'476'120</u>
<b>Total du bénéfice avant distribution</b>	<b>10'498'487</b>	<b>24'504'290</b>

Le Conseil de Fondation a décidé de la distribution du bénéfice de l'institution d'assurance suivante :

	2014 en CHF	2013 en CHF
Bénéfice global	10'498'487	24'504'290
Report à nouveau	<u>-126'000</u>	<u>-106'000</u>
<b>Distribution en faveur des caisses de prévoyance</b> pour la constitution d'une provision pour changement de base technique des assurés actifs (niveau caisse de prévoyance)	<b>10'372'487</b>	<b>24'398'290</b>

Après distribution, la fortune de l'institution d'assurance se composait comme suit :

Fonds de fluctuation des risques (calculé par l'expert en CP)	15'440'000	15'090'000
Réserve de fluctuation de valeur	2'038'080	1'991'880
Report de bénéfices (6 mois de cotisations)	<u>7'260'000</u>	<u>7'134'000</u>
<b>Total de la fortune (provisions) à la fin de l'année</b>	<b>24'738'080</b>	<b>24'215'880</b>



## Bilan actuariel

	2014 en CHF	2013 en CHF
Fortune de prévoyance disponible	2'555'932'491	2'387'345'274
Capital de prévoyance des assurés actifs	1'242'592'706	1'226'676'730
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	1'123'964'297	1'116'563'659
Provisions techniques	28'336'313	13'398'762
Total des engagements	2'394'893'317	2'356'639'151
Bénéfice	161'039'174	30'706'123

**Degré de couverture (consolidation toutes caisses de prévoyance)** **106.72 %**      **101.30 %**

**Degré de couverture y compris l'institution d'assurance et bénéfice reporté des frais de gestion** **107.11 %**      **101.72 %**

### Degrés de couverture individuels des caisses de prévoyance

Degré de couverture	Nombre de caisses de prévoyance au 31.12.2014		Nombre de caisses de prévoyance au 31.12.2013	
85.00 à 89.99 %	-	0 %	7	10 %
90.00 à 94.99 %	5	7 %	6	9 %
95.00 à 99.99 %	6	9 %	8	12 %
100.00 à 113.20 % <sup>(1)</sup>	36	54 %	40	59 %
plus de 113.2 %	20	30 %	7	10 %
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>100 %</b>	<b>68</b>	<b>100 %</b>

(1) Jusqu'à un degré de couverture de 113.20% des réserves de fluctuation de valeur sont constituées. Des fonds libres ne sont à disposition qu'au-delà.

### Effectif des assurés

	Au 31.12.2014			Au 31.12.2013		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Total assurés actifs</b>	<b>6'142</b>	<b>1'210</b>	<b>7'352</b>	<b>6'088</b>	<b>1'159</b>	<b>7'247</b>
Rentes de vieillesse	2'368	128	2'496	2'330	115	2'445
Rentes d'invalidité	131	16	147	134	16	150
Rente de conjoint	33	1'227	1'260	31	1'236	1'267
Rentes orphelin/enfant	68	40	108	63	36	99
<b>Rentes totales</b>	<b>2'600</b>	<b>1'411</b>	<b>4'011</b>	<b>2'558</b>	<b>1'403</b>	<b>3'961</b>



## Organisation

### Conseil de Fondation (période du mandat du 01.07.2013 au 30.06.2016)

#### **Représentants des employeurs :**

Kirberg Frank, chef finances-HR SOB, Weinfelden Vice-président  
Jermann Franziska, cheffe finances-HR BLS SA, Uettligen  
Schmid Fabian, directeur RBS, Gwatt  
Trachsel Werner, directeur VZO, Uerikon

#### **Représentants des employés :**

Reichen Beat, chef adjoint serrurerie/mécanique BLS SA, Spiez Président  
Graf-Litscher Edith, secrétaire SEV, conseillère nationale (PS/TG), Frauenfeld  
Hunziker Kurt, conducteur de bateaux SGV, Lucerne  
Niederer Heinz, département des finances AB, Heiden

### Commission de placement (période du mandat : 01.10.2014 bis 30.09.2015)

Bähler Markus, chef des finances Verkehrsbetriebe STI, Thun Président  
Trachsel Werner, directeur VZO, Uerikon Vice-président  
Krebs Ralph, chef des finances/logistique Reka, Muri  
Niklaus Urs, directeur Fondation collective Symova, Lohn-Ammannsegg  
Reichen Beat, chef adjoint serrurerie/mécanique BLS SA, Spiez

Ammann Dominique, PPCmetrics SA Zurich; consultant externe (sans droit de vote)

### Direction

Niklaus Urs, directeur  
Gabriel Sara, responsable placements et finances  
Keller Remo, directeur adjoint et responsable prévoyance

### Consultants externes

Expert en prévoyance professionnelle	Martin Schnider, Abcon SA
Organe de révision	PricewaterhouseCoopers SA, Berne
Autorité de surveillance	Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF)
Expert en placements	PPCmetrics SA

